

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



BATARD DE CHAMBRAY
DE L'ÉQUIPAGE BERTIN

CHRONIQUE

DANS quelques jours aura lieu le tirage au sort des poulinières inscrites pour la saillie des étalons de l'Etat. Nous avons dit, l'autre semaine, que les conditions imposées pour l'inscription étaient loin de favoriser les sires officiels. Elles ne tendent à rien moins qu'à réserver leurs faveurs, sauf très rares exceptions, à des juments fatiguées par une carrière de courses trop longue ou à de vieilles poulinières.

Très rares, en effet, sont, relativement aux autres, les juments ayant gagné un prix de 10.000 francs en plat ; celles-là ont accompli cette performance entre 2 et 4 ans, elles sont donc immédiatement qualifiées, dès leur entrée au stud, qui peut se faire de bonne heure.

A côté de ces privilégiées, que valent les femelles dont la qualification a été acquise non point par une belle victoire, mais par une longue suite de succès médiocres ? Quand on pense que l'on classe en 1^{re} catégorie les juments dont le total des gains en plat et en obstacles s'élève à 40.000 francs, sans aucune espèce de restriction, on imagine volontiers dans quel état se trouvent certaines d'entre elles dont la carrière s'est étendue sur cinq ou six années de pénibles campagnes et parfois n'ont atteint le quantum nécessaire qu'après plus de cent courses (les exemples n'en sont pas impossibles à trouver). Comme le régime échauffant de l'entraînement, qui amène fatalement l'atrophie des viscères abdominaux, comme l'extrême fatigue musculaire et nerveuse de ces surmenées doivent les prédisposer à faire de bonnes mères et de bonnes nourrices ! Voilà, cependant, à quoi tendent les conditions administratives.

A côté de ces rebuts d'hippodromes, on réserve aux étalons de l'Etat une autre catégorie d'épouses aussi peu utiles. Je veux parler des juments que leurs produits ont qualifié de la même façon. Une mère, qui donne, vers l'âge de 10 ans, un cheval médiocre, peut entrer dans la 1^{re} catégorie à 14 ou 15 ans, si cet animal a assez d'endurance et les jambes assez solides pour glaner péniblement les 40.000 francs requis à tous les coins des départements en steeple-chase. C'est la prime à la médiocrité, en même temps que la prime à la longévité. Car il suffit qu'une poulinière médiocre, sans plus, ait la chance de vieillir, pour qu'elle puisse boucher la place à des jeunes infiniment plus méritantes et surtout infiniment plus aptes à mettre en valeur la qualité de nos reproducteurs nationaux.

Je sais, on va m'objecter ce qu'on n'a pas manqué de faire valoir dans les ministères pour obtenir la dite réglementation. Les étalons de l'Etat sont destinés à être utilisés par les petits éleveurs, en rendant les conditions plus sévères, on favoriserait le propriétaire fortuné, qui, seul, possède la jument jeune et de classe.

Or, l'objection ne vaut rien, car il ne s'agirait pas de rendre plus étroites les conditions d'inscription, mais seulement de les faire plus rationnelles et plus adéquates à l'intérêt général.

Un système fort simple se présente à l'esprit. Au lieu de fixer une somme immuable de 30.000 francs en plat et de 40.000 francs en plat et en obstacles pour qualifier les juments de première catégorie, il faudrait attribuer aux gains de courses une valeur différente, suivant qu'ils ont été réalisés à 2, 3, 4 ans et au-dessus. Seraient admises, par exemple, les juments de 3 ans ayant gagné 8.000 francs à 2 ans, les juments de 4 ans ayant gagné 15.000 francs en plat à 2 et 3 ans, et celles de 5 ans ayant gagné 20.000 francs à 2, 3 et 4 ans.

Ainsi, on favoriserait les femelles consacrées de bonne heure à la reproduction au détriment de celles qui ne vont au haras que lorsqu'elles ont été usées sur le turf jusqu'à la corde.

De même, pourrait-on abaisser les chiffres de gains pour les produits des jeunes juments. N'est-il pas éminemment logique de permettre l'accès des grands étalons aux poulinières qui, dès leur entrée au stud, donnent des espérances. J'aimerais mieux voir Fourire, Tibère, Prince William, Ex Voto, etc..., saillir des poulinières de 8, 9 et 10 ans, qualifiées par un premier produit, vainqueur d'un prix de 6.000 francs, que de leur voir réserver des juments de 15 à 20 ans, sous prétexte qu'un vague steeple-chaser vient de les créditer à force d'arpenter tous les hippodromes de France des fameux 40.000 francs requis.

Tout le monde gagnerait à cette réforme : les éleveurs surtout : 1^o Parce qu'ils auraient un pourcentage de naissances plus élevé avec

de jeunes juments qu'avec des vieilles ; 2^o parce que lorsqu'il leur naîtra un bon cheval des œuvres d'un étalon de l'Etat, ils pourront en tirer bénéfice en vendant plus cher les produits suivants, ce qui arrive fort rarement aujourd'hui, beaucoup de juments étant mortes ou inutilisables quand leur progéniture tardive s'est révélée.

L'Etat aussi y trouverait son compte. Ses reproducteurs seraient ménagés au lieu d'être épuisés comme aujourd'hui par le grand nombre de sauts réclamé par les poulinières âgées ; ils dureraient plus longtemps et surtout produiraient mieux, la qualité de la jumenterie devant rapidement se relever.

Car il ne s'agit pas, répétons-le, d'éliminer les juments de valeur parce que vieilles simplement. Non, il s'agit de faire à côté de ces respectables duègnes usées pour la maternité, une place aux femelles saines, valides, vigoureuses, comme on s'applique à n'en conserver que de semblables dans les grands studs. Certaines douairières de haute classe méritent jusqu'à leur mort les services des étalons illustres, il importerait donc de fixer des conditions spéciales pour ces exceptions.

Il est vrai que parfois la mesure qui écarte tout une catégorie de juments des pères de marque ou soi-disant tels, arrive à favoriser l'éleveur et en même temps l'étalon.

Ce fut le cas de Lauzun. Tandis que les juments de première et même de deuxième catégorie fuyaient cet animal sans lustres les propriétaires en possession de poulinières toutes neuves et par conséquent non qualifiées, se rabattaient sur le fils de Saint-Simon. On sait comment ils en ont été récompensés. Il est probable que les mères officiellement qualifiées auraient été beaucoup moins favorables à la mise en vedette de Lauzun.

Toujours à propos de la chute et des dérobadés en concours, nous recevons l'intéressante lettre suivante d'un écuyer distingué que nous avons tous applaudi en concours, le capitaine de Champsavin.

« Mon cher ami,

« Pour répondre aux deux derniers alinéas de votre dernière chronique. Pour moi, je ne comprends même pas que la question se pose. Je trouve que, loin d'être trop légères, les pénalités pour refus et dérobadés sont, en général, trop lourdes.

« Le but du parcours de concours est de juger le cheval d'extérieur.

« La dérobadé ne devrait pas être possible. A l'extérieur, lorsqu'il y a de la place à côté d'un obstacle, on doit passer à côté. Si donc un cheval dérobadé, en concours, c'est que l'obstacle est mal fait, n'a pas assez de front ou n'est pas assez encadré. C'est le commissaire aux obstacles qui est fautif et non le cheval.

« Je crois que l'obstacle étroit est une mauvaise école : il invite à monter les chevaux trop tenus : il est contre le coulant, il n'est pas sport.

« Passons au refus. Tout bon cheval sérieusement dressé sur du fixe, s'il sent qu'il arrive mal ou s'il est surpris par un obstacle qu'il n'avait pas bien pu juger de loin, s'arrête plutôt que de tomber, on le ramène, il saute immédiatement et sans faute.

« Cette façon de faire est une sécurité pour le cavalier. Je préfère ce cheval à la brute qui se précipite tête baissée à travers un mur parce qu'il le sait en carton.

« La Société protectrice des gentlemen a bon cœur, c'est entendu ; mais on doit travailler pour l'extérieur, soit pour le fixe.

« J'aime mieux le cheval qui s'arrête que celui qui culbute : c'est une affaire de goût... peut-être d'âge.

« Conclusion : un refus isolé est suffisamment pénalisé par le temps perdu.

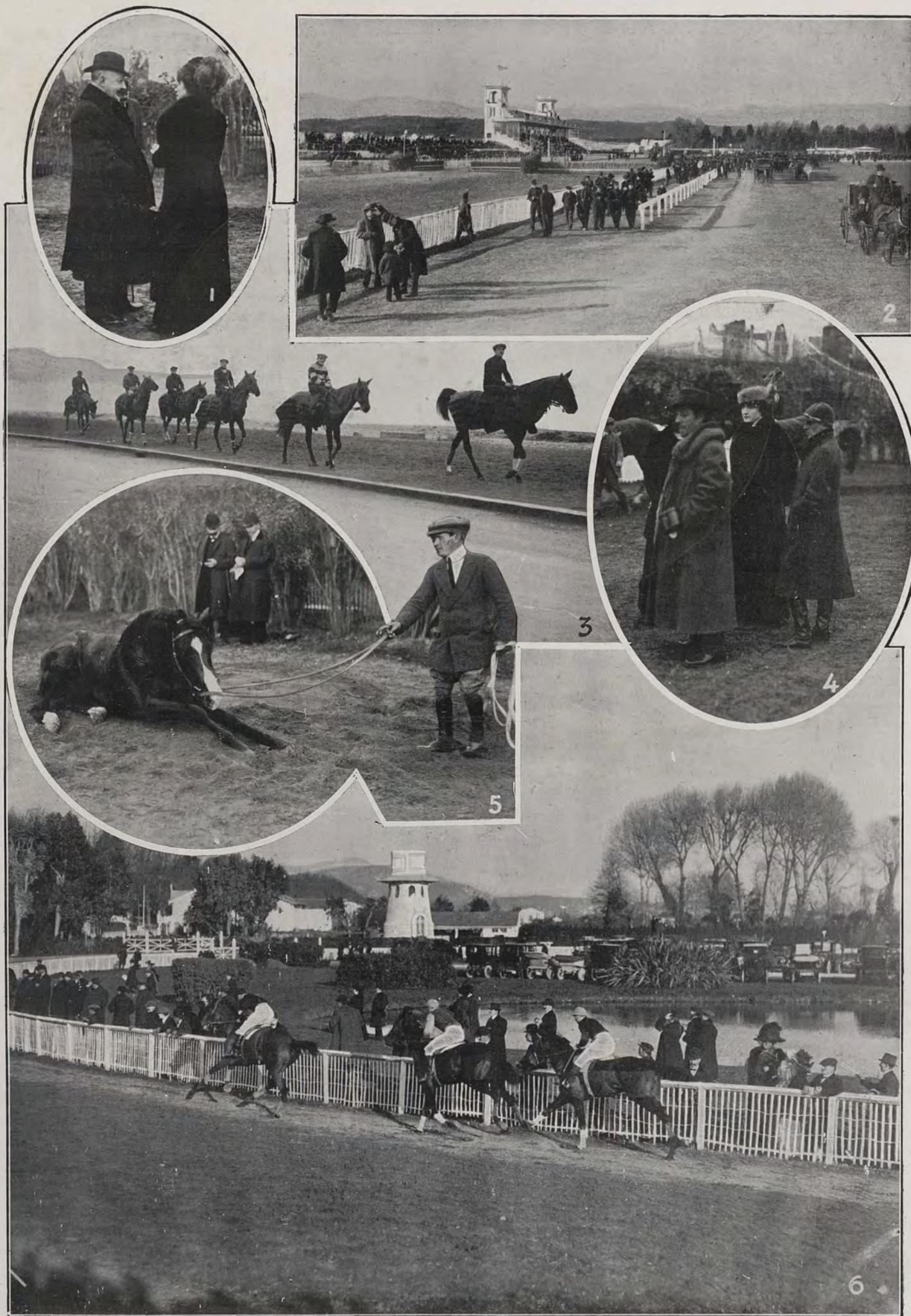
« Sa sévérité doit être réservée à la récidive.

« Actuellement on compte 1/2 faute pour un refus sur un obstacle (qui peut être fait par un bon cheval) et 1/4, rarement appliqué d'ailleurs, pour une défense dans un coin. C'est absolument illogique ; car un cheval qui s'arrête sur le plat fait nettement preuve de rétivité : c'est celui-là qui devrait être sévèrement puni.

« Champsavin ».

J. R.





AU MEETING DE NICE

1. M. LIÉNART — 2. VUE DE LA PELOUSE — 3. LA PROMENADE DES CHEVAUX AU BORD DE LA MER — 4. M^{me} RICOTTI
5. LE BAIN DE SABLE — 6. LE TOURNANT DES TRIBUNES PENDANT UNE ÉPREUVE

NOS GRAVURES

Le meeting de Nice, favorisé par un temps plus brillant que jamais, par une température quasi estivale en cette dernière semaine, s'est terminé sans que l'intérêt en ait faibli un seul instant; les champs, généralement assez pauvres à la veille de la clôture, se sont maintenus bien nourris, et cela grâce à l'installation d'arrosage qui a conservé la souplesse du terrain; l'année prochaine on peut être assuré de retrouver les pistes garnies d'un épais tapis d'herbe. Voilà qui augmentera la popularité déjà si grande de la réunion niçoise auprès des propriétaires et des entraîneurs.

Il n'y a pas de Sociétés de courses qui arrivent à distribuer autant de *gate money* en mettant moins à contribution la poche des habitués du turf, et



Le jockey Hawkins
L'entraîneur Batchelor
M. André Prevot
M. James Hennessy
UN COIN DU Paddock DE NICE

cela grâce à la générosité de la Ville, de la Société des Bains de mer de Monte-Carlo.

Près de cent vingt chevaux ont fait le déplacement répartis entre 24 entraîneurs. Les deux écuries les plus fortement représentées ont été celles de W. Davis, qui avait 13 pensionnaires, appartenant à M. Veil-Picard, et celle de Ruddock, le même chiffre, pour le compte de M. Liénart. L'entraîneur Duffour avait amené onze chevaux à des propriétaires différents. M. de Romanet était venu de Roanne avec 8 animaux; Batchelor pour M. Hennessy; Campbell, Defeyer en avaient 7, etc.

L'écurie la plus favorisée a été celle de M. A. Veil-Picard qui n'a pas enlevé moins de 150.975 fr., grâce à Cheshire Cat (87.800), Blagueur (24.475), etc. M. Liénart s'est adjugé 95.975 francs; Prince de Magny compte dans ce total pour 55.000, Teuton pour 11.650, Saint Hilaire (8.100). M. James Hennessy s'est inscrit pour 60.500 francs grâce à Renteria (45.000), Niuletta (8.000).

La Vente et l'Exportation des chevaux anglais pendant l'année 1910

DANS le « Live stock Almanach » de 1911, nous trouvons sous la signature du Baronet sir Walter Gilbey, éleveur et agronome de la plus haute distinction, une note intéressante ayant trait à cette question d'où nous extrayons les passages suivants :

Malgré la substitution pour plusieurs services de la traction mécanique à la traction animale, la production des genres concurrencés s'étant restreinte dans une proportion au moins égale à celle de la consommation, les prix de vente des chevaux de toutes les races anglaises possédant les aptitudes les plus variées n'ont pas diminué.

En ce qui concerne la race Shire de gros trait, nous trouvons une indication dans le résultat des ventes publiques annuelles à la fin du concours de février à Islington : 1898, vendu 143 chevaux, prix moyen 1.763 fr. 40; 1904, vendu 145 chevaux, prix moyen 2.062 fr. 50; 1910, vendu 161 chevaux, prix moyen 2.643 fr. 40.

Cette plus-value de 50 % en 12 ans doit être attribuée à l'amélioration de la qualité des animaux vendus et nous nous permettrons de l'ajouter à l'habileté de la réclame organisée par la Société du Livre d'origine de la race. La demande de reproducteurs pour l'exportation se maintient malgré l'élévation des prix.

Les Etats-Unis et le Canada restent les meilleurs débouchés.

Il a été exporté en 1909, 677 reproducteurs inscrits au Livre d'origine, sur lesquels 466 à destination des Etats-Unis; 107 du Canada et 73 de la République Argentine.

Le chiffre de 1907 avait été de 658. Celui de 1908 était tombé à 389 à cause de la crise financière survenue aux Etats-Unis.

Les reproducteurs de la race pure de trait Clydesdale ont été l'objet d'une demande encore plus active, le nombre des certificats

d'inscription au livre d'origine délivrés pour l'exportation ayant été en 1909 de 1.349 au lieu de 1.172 en 1907 et 531 en 1908. Le secrétaire du Livre d'origine des Suffolks déclare que les exportations de reproducteurs de cette race pure vont aussi en augmentant.

Les Etats-Unis en ont pris un grand nombre; notamment la Virginie et le Colorado.

Ce dernier a reçu 13 étalons au mois de juillet.

Les prix obtenus ont été satisfaisants.

La République Argentine en achète beaucoup.

Il n'existe pas de vente publique pour les hackneys à la suite de leur concours annuel du mois de mars.

Il s'y opère beaucoup de transactions; mais les prix des ventes pour l'exportation restent généralement secrets.

Voici d'après les certificats d'inscription au Livre d'origine les chiffres des reproducteurs de la race hackney qui ont été exportés :

En 1897, 60 étalons, 65 juments, total 125; en 1898, 32 étalons, 30 juments, total 62; en 1904, 106 étalons, 56 juments, total 160; en 1909, 159 étalons, 157 juments, total 316.

La République Argentine a été en 1897 et 1898 le débouché le plus important.

Actuellement, en 1904, le Canada et les Etats-Unis ont pris plus de la moitié du nombre total d'étalons exportés et en 1909 c'est à cette destination que sont partis plus de la moitié des étalons et des juments exportés.

L'auteur relève un fait curieux à noter :

Durant les années 1907 et 1908, c'est-à-dire à l'époque où l'industrie de l'automobile faisait des pas de géants, le nombre des visiteurs au *Hackney Horse Show* à Islington a été plus grand que jamais.

L'augmentation même du nombre de véhicules automobiles

semble avoir stimulé — en Angleterre — l'intérêt du public vers les chevaux de voiture.

Thoroughbreds. — Si les quatre races qui précèdent n'ont pas été atteintes par la concurrence des moteurs mécaniques la situation est aussi très satisfaisante en ce qui regarde les chevaux de sport ou de plaisir.

La vente des produits de l'élevage du pur sang anglais est affectée principalement par l'état de la prospérité générale en Angleterre. Le nombre des acheteurs de chevaux de pur sang augmente ou diminue en proportion de l'abondance plus ou moins grande des capitaux consacrés aux écuries de course.

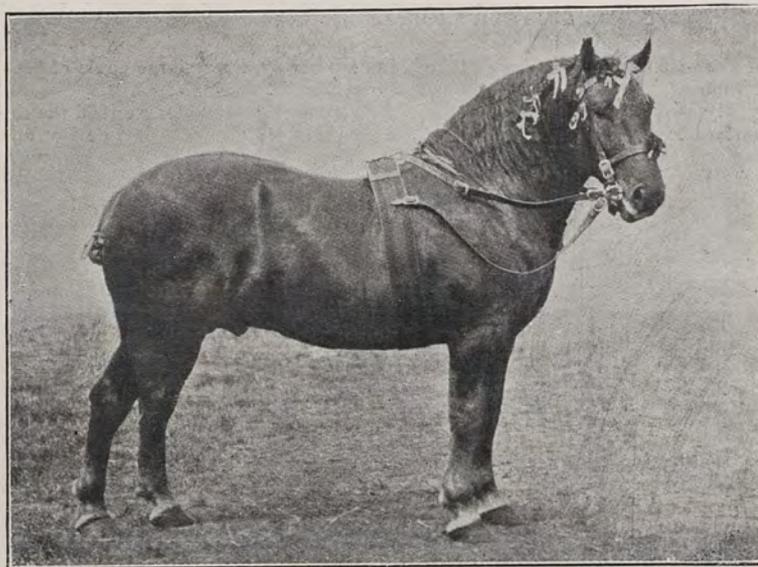
A la dernière vente à Duocaster, il a été vendu 281 animaux au prix moyen de 8.910 francs, parmi lesquels se trouvaient 23 yearlings vendus en moyenne 36.625 francs.

Ces prix sont rémunérateurs pour les éleveurs qui se livrent à cette spécialité dans de bonnes conditions de réussite.

La loi de l'Etat de New-York sur les paris de course a eu pour effet de diminuer considérablement les achats de chevaux de course pour les Etats-Unis.

Cette diminution a, toutefois, été largement compensée par la recherche croissante des reproducteurs anglais par la France, l'Autriche, la République Argentine et le sud de l'Afrique.

Hunters et Hacks. — Les Hunters n'ont jamais atteint de meilleurs prix que durant l'année passée, et, dans beaucoup de cas des prix « de fantaisie » ont été donnés à Albert Gate et à Leicester pour des



ÉTALON SUFFOLK, CHAMPION EN 1910, A M. CUTHBERT QUILTER

où elles deviennent poulinières, mais leurs acquéreurs en font l'acquisition plutôt pour le modèle qu'ils espèrent voir à leurs produits que pour ce que ces produits pourront faire plus tard dans le *hunting field*.

En outre, la majorité des hunters de prix élevé sont des hongres dont les acheteurs continentaux n'ont que faire.

Quelques hunters partent pour l'Amérique, mais en si petit nombre que l'Angleterre ne saurait s'en émouvoir.

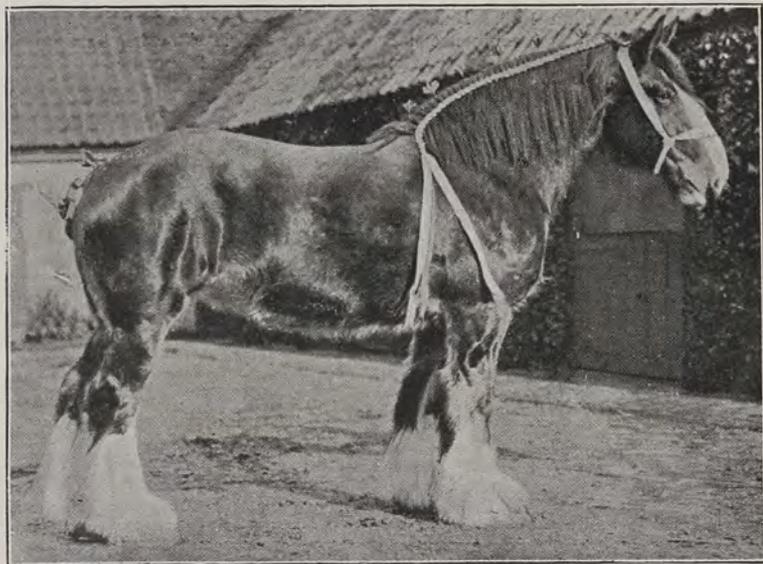
L'élevage des chevaux, en vue d'en faire plus tard des hunters est, naturellement, une véritable loterie ; mais à mesure que les principes de l'accouplement et la science de l'élevage deviennent mieux compris, l'élément-hasard se trouve réduit, et l'éleveur atteint plus souvent le type qu'il recherche.

Les prix, dans cette loterie, valent bien la peine qu'on les gagne, et celui qui a les moyens de risquer une certaine proportion d'échecs trouvera peut-être un plus grand plaisir à élever des chevaux pour en faire des hunters que dans le commerce beaucoup plus certain des *Shire* ou des *Clydesdale*.

Après le cheval de voiture, le cheval de selle ordinaire, le *hack* est celui qui a été le plus affecté en Angleterre par l'automobile, et son élevage est une industrie défunte ou à peu près aujourd'hui.

Sir W. Gilbey, dont l'autorité est indiscutable, affirme que personne aujourd'hui de l'autre côté du détroit n'envoie une jument à l'étalon, dans le but d'obtenir un cheval qu'il pourra monter ou vendre pour la selle.

On a observé un grand perfectionnement dans le *hack* d'aujourd'hui, aussi bien aux concours hippiques qu'à la promenade. Ils ont de plus belles manières, et leur type est plus uniforme. C'est possible, et ils sont parfaits pour le but qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire donner à leur propriétaire une heure ou deux d'exercice agréable,



JUMENT SHIRE, CHAMPION EN 1910, APP. A M. WALPOLE GRENWELT

chevaux dont le mérite était connu. Des hunters ont été vendus en janvier chez Tattersall à 250, 165 et 125 guinées (fr. 6.560, 4.330 et 3.280) ; en mars, à Leicester, le stud de treize hunters envoyés par le capitaine et Mme Laycock ont donné une moyenne de 202 guinées (fr. 5.300).

En mars également, à Leicester, la vente des hunters de Lady Warwick, donna des prix très élevés : six hunters du stud rapportèrent 1.440 guinées (fr. 37.800), soit une moyenne de 252 guinées chacun (fr. 6.300).

Chez Tattersall également, en juin, des hunters de diverses écuries ont atteint des prix variant entre 500 guinées (fr. 13.750) et 200 guinées (fr. 5.250).

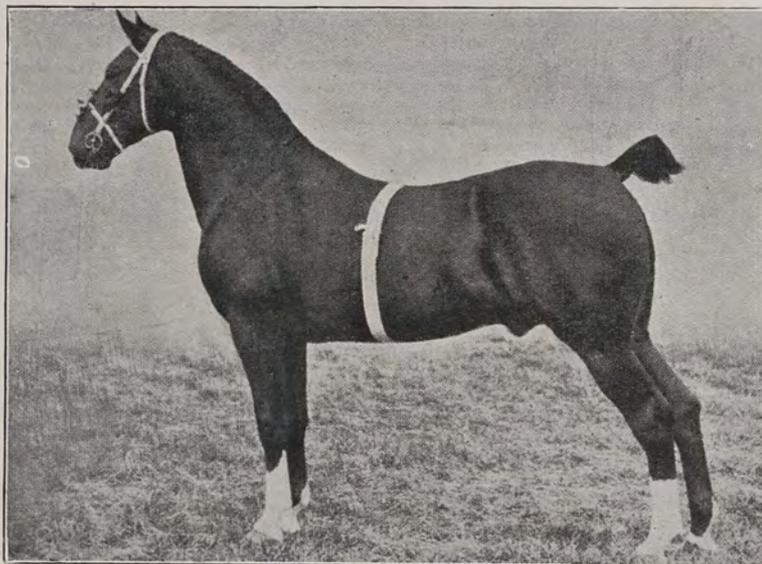
Que le prix des hunters aille en augmentant, cela ne surprend pas sir Walter Gilbey, le nombre des Anglais qui suivent les chasses à courre s'accroît de même que le nombre de ceux qui ont les moyens d'acheter des chevaux de premier ordre, ceci va en raison de l'accroissement de la richesse du pays.

Aussi la demande pour des chevaux chers engage-t-elle le producteur à prendre plus de soin de ses élèves.

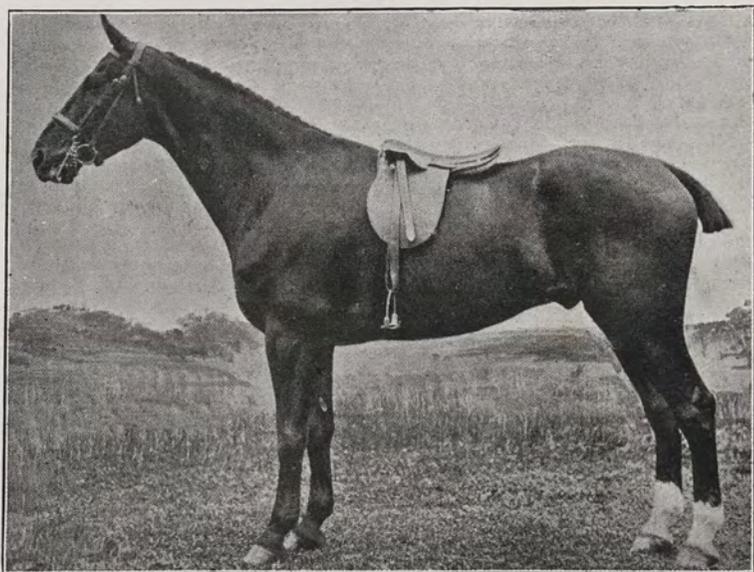
Un fait à noter : la prospérité du marché des hunters ne dépend pas de la demande de l'étranger.

Lorsqu'un cheval s'est fait une réputation dans le *hunting field*, il ne manque pas d'admirateurs prêts à surenchérir l'un sur l'autre, quand ce cheval est présenté en vente.

Beaucoup de juments hunters sont achetées pour le Continent,



ADBOLTON SAINT PAUL, ÉTALON HACKNEY, CHAMPION EN 1910



HUNTER, CHAMPION EN 1910, APPARTENANT A M. J. DRAGE

pendant la journée et ces chevaux atteignent, sans aucun doute, de bons prix.

Mais comme le prix d'un bon hunter est de cinq fois supérieur à celui du meilleur *hack*, il ne viendra à l'idée de personne de se donner le mal de faire l'élevage de l'un quand il peut, tout au moins, essayer d'en produire un autre, de beaucoup plus de valeur.

Le *Covert hack* est, bien entendu, toujours employé par ceux qui aiment à « être secoués en selle » avant le lâcher de la meute, mais leur nombre ne cesse de diminuer. Bientôt l'automobile aura remplacé le *hack*.

Néanmoins, le cheval de selle qui a bon air et bonnes manières, et dont on fait usage en été, trouve acquéreur, et à un prix certainement plus élevé qu'il y a une dizaine d'années.

Polo ponies. — Le Polo poney partage avec le hunter le privilège de ne jamais pouvoir être affecté, en quoi que ce soit, par l'auto.

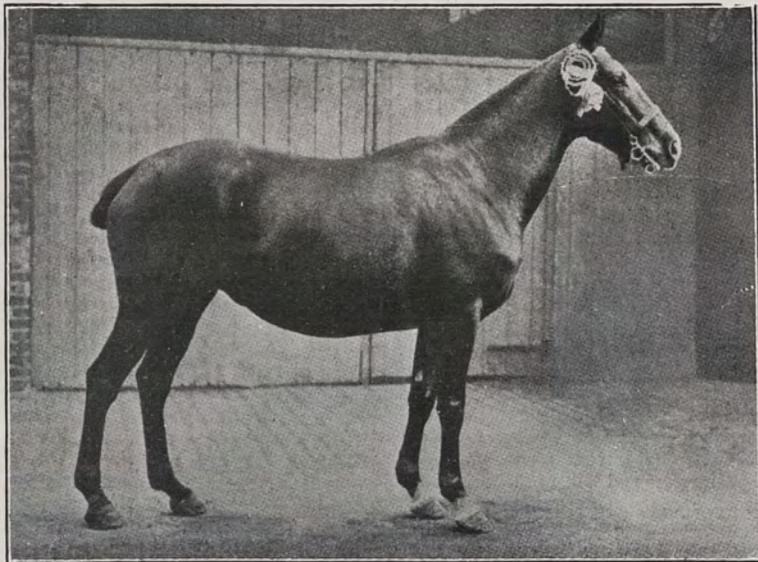
Les résultats de ventes publiques ou privées montrent que les Polo ponies maintiennent pleinement leurs prix, et que ces prix ne vont même qu'en augmentant d'année en année.

On l'attribue à la visite qu'a faite en Europe l'équipe de polo américaine.

Quoi qu'il en soit, les chiffres prouvent que l'élevage du Polo poney rivalise en prospérité avec celui du hunter.

Le nombre des joueurs de polo — bien qu'allant en augmentant — est relativement petit, en comparaison du nombre des chasseurs à courre, mais, toutes proportions gardées, le marché des Polo ponies est aussi fort que celui des hunters.

Au point de vue de l'éleveur, il est un point très satisfaisant à relever, ce sont les demandes de Polo Ponies venues de l'étranger. Ces ponies se vendent couramment, par exemple pour la République



PONEY DE POLO, CHAMPION EN 1910, APPARTENANT A M. J. BARKER

Argentine, à raison de 100 guinées (fr. 2.600) par animal et même davantage. Le sport du polo y devient de plus en plus en faveur, et les ponies anglais y sont de plus en plus demandés.

De 1890 à 1900, les ponies arabes, barbes, américains et argentins étaient les plus recherchés, et les ponies d'origine anglaise étaient l'exception.

Aujourd'hui, cet état de choses est complètement transformé : dans les jeux de polo de premier ordre, on ne rencontre que des ponies anglais et peu d'autres.

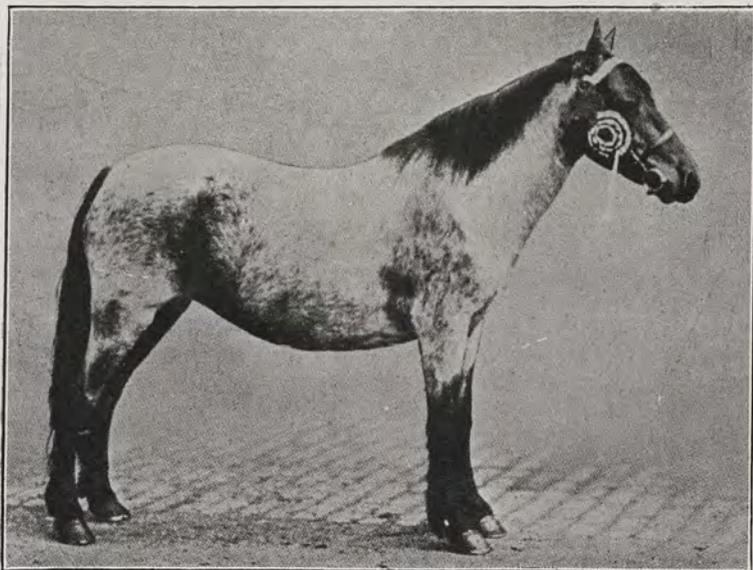
Ce changement est dû en très grande partie aux laborieux efforts de la *Polo and Riding Pony Society*, qui a tant fait pour l'introduction du poney anglais dans ce sport, et principalement du poney de montagne gallois.

Nos voisins ont appris à croiser le sang anglais avec le pur sang et l'arabe et dans quelques générations à venir, ils obtiendront le poney « *Polo Bred* » bien établi comme race, et se reproduisant lui-même selon le type voulu, on peut en être presque certain.

L'élevage du Polo poney est une des branches de cette industrie qui a un avenir prospère devant lui.

Les espèces de montagne et des « Moorland ». — A l'avenir du Polo poney se trouve lié également celui des espèces de montagnes et de « Moorlands ».

Ces petits animaux étaient jugés de peu d'importance il y a quelques années, bien qu'ils fussent et qu'ils soient encore plus communément employés qu'on ne le croit en général.



PONEY GALLOIS, CHAMPION EN 1910

Ils coûtent peu à reproduire et à élever et, partant, l'éleveur peut les vendre bon marché.

Ces ponies ont aujourd'hui augmenté de valeur et trouvent un marché facile pour l'Amérique. Ceux du district de Church Stretton sont les plus demandés, car les éleveurs de ce district sont réputés pour avoir fait tous leurs efforts en vue du perfectionnement de cette espèce.

Il résulte du travail du Baronet Sir Walter Gilbey, que l'exportation des reproducteurs et des chevaux de luxe anglais est en pleine prospérité, grâce à la réclame incessante que savent organiser autour de leurs animaux nos habiles voisins.

Le Ministère de l'Agriculture de Londres les y aide puissamment par la publication dans toutes les langues d'un ouvrage illustré émanant du Ministère et distribué gratuitement aux expositions internationales.

Il a fait, en outre, afficher dans les passages les plus fréquentés des Expositions internationales de Buenos-Ayres et de Bruxelles, des photographies agrandies d'animaux primés dans les concours anglais.

Notre Ministère a le devoir de faire pour nos races nationales la même publicité.

Il résulte également des faits que les Anglais ne possèdent aucune race de trait léger propre au service de l'artillerie nouveau modèle et que pour ramener à ce type les produits de leurs juments trop légers ou trop lourds, ils devront avoir recours à nos étalons norfolk-bretons ou bretons, purs.

BRETIPIC.



LES GRANDS ÉQUIPAGES

LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN

PARMI les vautraits français de tout premier ordre, le vautrait André Bertin occupe un rang distingué.

C'est d'ailleurs à double titre : La véritable vénerie y bat son plein comme art et comme élégance ; d'autre part, la mise au point de cette meute dont j'ai tant de fois admiré les prouesses, témoigne de la puissante initiative du maître.

A cette qualité d'organisateur judicieux, le propriétaire du vautrait joint l'opiniâtreté formelle de mener à bonne fin les prétentions que lui permet d'avoir sa fortune. Nous l'avons vu à l'œuvre et son triomphe lui a acquis nombre d'admirateurs parmi tous ceux qu'il a surpris...

L'élaboration du chenil fait foi de ce que j'avance.

On pourrait, à cette élaboration, attribuer deux périodes dans chacune desquelles nous rencontrons les preuves d'une volonté soutenue et d'un remarquable sang-froid.

La première (1899-1907) est caractérisée tout d'abord par une énergique mise en train ; des résultats particulièrement suggestifs ne tardent pas à la consacrer. MM. Jacques et André Bertin, alors tous deux propriétaires du vautrait, proposèrent, dès le début, à leur ami M. Brunier, ancien maître d'équipage lui-même, de leur prêter son concours. Et depuis, ce collaborateur dévoué qui est — de l'avis très autorisé des gens de métier — d'une haute valeur cynégétique, partage avec M. André Bertin, maintenant seul propriétaire, comme une affectueuse considération de tous ceux qu'il dirige.

Les chiens du vautrait furent à l'origine un lot créancé déjà dans la voie du sanglier et provenant de l'élevage Arnault de l'Ariège. Les excellents chiens que nous avons connus ne naquirent donc que d'un élevage postérieur à la fondation du vautrait.

M. André Bertin avait obtenu de M. le marquis de Chambray quelques étalons de pur sang provenant de la race créée par l'illustre veneur. Des sujets de pur sang fox-hound furent acquis. Le vautrait, après une sélection savante, finit par ne plus guère comporter que ce fameux type dit « *bâtard de Chambray* », chiens

magnifiques de gorge et de train dont on a connu la vaillance et la fin navrante...

La race était au point, on avait créé des chiens très requérants, extraordinairement vites et bien mis, de pied égal, de type homogène,



UN FOX HUND
DE L'ÉQUIPAGE BERTIN





LE DÉPART POUR LE RENDEZ-VOUS

capables de donner, eux aussi, « plus de joie dans un rapprocher que d'autres dans une chasse toute entière », de ces chiens, enfin, qui sont la vanité d'un piqueux et l'amour-propre d'un maître d'équipage.

M. André Bertin tenait enfin le succès bien dû à son mérite. Mais, hélas ! à l'issue de la saison 1906-1907, sur l'ordre formel du préfet de l'Eure, qui lui-même ne pouvait négliger les avis pressants de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, la meute dut être abattue !... Le terrible fléau de la rage avait coûté au propriétaire du vautrait les cent vingt

chiens de cette race, par lui créée, et qui, dans une campagne, lui avaient donné jusqu'à *soixante-quatre* hallalis.

J'ai connu jadis un garde-chasse, fort amateur de vous trousser son délinquant un soir de clair de lune, et qui n'eut admis de peur que celle des Gaulois ; pourtant, il lui arrivait de se cacher pour pleurer la mort d'un chien.

Je me demande quel doit être l'état d'âme d'un maître d'équipage à qui l'Autorité vient froidement dire : « Monsieur, veuillez abattre votre meute. »



LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN AU RENDEZ-VOUS

— Différons quelques jours? — Pas même. — Quelques heures?
— Non, de suite. . .

Et je me représente, muets autour de lui, tous ceux qui ont partagé ses plaisirs ou vécu de son luxe.

La terrible épreuve à laquelle se résigna le jeune veneur était évidemment de nature à enrayer son dilettantisme, car il ne lui restait guère de sa vénerie que délits de gibier et baux de location. Pourtant, il eut le bon courage de se remettre à l'œuvre séance tenante.

Ce désastre est donc à peine arrivé, que nous entrons déjà dans la seconde phase d'évolution.

On dut tout recommencer ! Le vau-trait fut, par les mêmes principes, ramené aux quatre-vingts chiens qu'il comporte actuellement. Quelques anglais tiennent encore la place que vont progressi-

ment M. André Bertin est également locataire, et sur toute la chaîne de collines reliant Louviers à Evreux, il y a motif à de fières chevauchées.

Ce ne sont là que pics et mamelons, où les sangliers auraient le jeu facile, tant au travail du matin qu'en laisser-courre, si la perfection du vau-trait ne leur imposait rapidement l'hallali. Et je le dis sciemment car la nouvelle meute déjà bien accréditée par ses résultats, a déjà fêté le cinq centième hallali. . . .

« On en a pris cinq cents, on en prendra bien mille ! »

Cinq valets de limier que j'ai pu apprécier comme étant des plus judicieux, des plus habiles concourent sur un immense territoire au succès des rembûchers. Ce ne sont point petites fatigues, en effet, que les quêtes de ces hommes courageux, lorsqu'on pense à l'étendue et à la topographie des forêts qui s'étendent de Triel aux Andelys sur la rive droite de la



M^{me} ANDRÉ BERTIN SUIVANT UN LAISSER-COURRE



M. DE VIBRAYE

vment occuper les *bâtards de Chambray*.

J'ai eu l'occasion de voir ces jours-ci au chenil d'Anet où M. le comte de Leusse met quelques bâtiments à la disposition des équipages, pendant la saison de chasse, un lot de jeunes chiens vraiment remarquables et qui déjà prend part aux hallalis. Leur structure à la fois puissante et gracieuse, leur voix profonde et hardie, leur attitude requérante et éveillée font bien augurer des laisser-courre de la saison prochaine. Il faut au vau-trait de semblables éléments car la chasse du sanglier, très dure par elle-même, exige dans les forêts et ravins où chasse l'équipage une résistance particulièrement soutenue.

En forêt de Dreux, ce jardin des veneurs, la chasse n'a que des difficultés normales, mais à Roseux, aux Moulinards, en forêt d'Ivry



M. Brunier
LE RAPPORT D'UN VALET DE LIMIER



M. ANDRÉ BERTIN

Seine; de Vernon à Louviers sur la rive gauche, et tous bois entre Evreux et Louviers. Ajoutons encore les forêts de Champrond et de Montecot, sans omettre les Vaux, ce magnifique domaine de Madame la marquise d'Aligre. De concert avec Monsieur Gontran de Dorlot, M. André Bertin découple en forêt de Senonches, forêt jolie par sa futaie, mais dont le peu de dessous rend le plus souvent le rembûcher fort pénible et le laisser-courre vertigineux !

Le fait suivant pourra donner une idée de la difficulté du travail de valet de limier en collines d'Eure.

Un quartannier fréquentait, l'année dernière, une compagnie de huit ou dix animaux; les valets de limier en avaient connaissance et leur émulation en fut bien vite inquiète. On avait revu de l'animal au lieu dit les Boshions huit jours auparavant. Le

jour de la reconnaissance il ne figurait pas au bois. Le jour de chasse on rembucho la compagnie, mais, le sanglier est trouvé fuyant à trois enceintes de là. Il tombe alors dans la quête d'un homme qui le brise au bois de Verdun, à douze kilomètres plus loin, encore est-il sur ses derrières ! Ce même sanglier, deux mois après est remis à Chanteloup près des Boshions. Un limier le donne jusqu'au bois du Fil, où il traverse l'Eure ; là on s'aperçoit qu'il retombe dans une troisième quête l'emmenant du bois de Thony à deux lieues de là. On le retrouve traversant la Seine et rentrant sur les Andelys, les valets de limiers avaient travaillé son rembucho sur un parcours de vingt-quatre kilomètres sans pouvoir s'en assurer les « devants » ! Ce magnifique travail fut donc en pure perte.

Si je tentais d'établir une classification entre les risques qu'ont respectivement à courir équipage et vautrait, bien des gens seraient tentés de croire que je veux signifier une nette différence entre les veneurs eux-mêmes. Il m'est donc bien difficile d'exposer, voire même de hasarder que le rembucho du sanglier est plus pénible que celui du cerf en maintes circonstances et que son hallali est plus périlleux.

Les veneurs de cerf revendiqueront l'éducation, la création de leurs chiens de change ; les veneurs de sanglier auront eu la hardiesse de créancer des chiens plus mordants peut-être. Vous dirai-je à l'honneur du vautrait, que cette bravoure et précisément cette déplorable vaillance, font la grande, l'irréremédiable trouée à travers les meilleurs.

Dirai-je qu'un solide tiers-ans a bien vite jonché de victimes le seuil de sa bauge et que le plus remarquable vautrait peut ainsi devenir, du jour au lendemain, d'assez modeste contenance, par ce là même qu'il fut la veille, plus vaillant. Le veneur de cerfs m'opposera ce vieux et vrai dicton :

Au cerf la bière
Au sanglier le mierre !

Et je renverrai chacun des fins de la cause, en ce que les admirant pleinement tous deux, je me sens pour chacun la même partialité. Certes, on revoit plus facilement d'un cerf au gagnage que d'un sanglier « faisant sa nuit sous lui » en ce qu'il préfère souvent le gland qui le rend énergique aux topinambours qui le débilitent. Quand la faine et le gland abondent, si l'animal n'est pas étouffé par le rush de l'attaque, s'il peut se mettre en fêrlonger, ruser au fourré, souffler et se vider, il promène les chiens, s'en amuse, et la nuit venue, attend paisible qu'on leur sonne la rentrée au chenil.

Pour peu que les chiens se rebutent des fourrés souvent impraticables ou se fait battre l'animal de meute, pour peu qu'ils préfèrent aller reluquer au carrefour la bonne aubaine qui leur en fera apercevoir un plus aisé à poursuivre, la chasse est déjà gravement compromise. Et j'en reviens à ce que j'ai déjà dit à ce sujet :

Pour mettre les piqueux d'accord sur la question d'amour-propre, je leur rappellerai ce que devait être au temps de l'ancêtre des Chopelin, un valet de limier pour loup, à la rude école du fameux César de Moreton.

Le vautrait de M. André Bertin découple de meute-à-mort et la puissance des chiens abrège considérablement le laisser-courre, même dans la topographie décrite.

Les veneurs de cette élégante société portent tunique rouge et culotte grenat, col, parements et gilet d'un vert clair du plus gracieux effet. Sur le bouton est inscrite la devise : « *Boutex en avant !* »

Tandis que je suivais une chasse en Eure-et-Loir, à Roseux, je me souvenais par monts et par vaux de la difficulté qu'il y avait eue pour rendre aux échos de cette forêt-là tout l'entrain du temps passé.

C'est donc avec un sentiment d'admiration nouvelle qu'il fallait souhaiter à l'énergie de l'éleveur le second succès qu'elle mérite et elle le tient !

J'ai plaisir à rappeler ici que M. André Bertin est lieutenant de louveterie, et je rapporte ce qu'il a su faire à l'appui du titre qui lui a été conféré. C'est même une occasion pour moi de renouveler à l'Administration mon grand désir de ne voir nommer à ce poste d'élite que des gens susceptibles, par leurs connaissances cynégétiques, de justifier son bon goût.

Deux mots à ce sujet : Au cours d'un déplacement en Lorraine, l'an dernier, je fis remettre à M. M... , lieutenant de louveterie du lieu, une petite motte de terre rapportée dans le creux de ma main avec d'infinies précautions. Mon homme l'examina et tança vertement son jardinier de s'être prêté à une aussi déplorable facétie. Il fit jeter au feu ce « nid de courtilière » d'où viendrait tout le mal, à bref délai. — Le serviteur me fit grise mine et me disqualifia dans le village.

Je n'avais cependant voulu qu'être agréable en lui présentant le « boutis » très caractérisé d'un sanglier de cent kilos. — Passons !

J'eus l'occasion de suivre ces temps derniers plusieurs laisser-courre du vautrait André Bertin, en Eure et en Eure-et-Loir.

Tous furent l'objet d'un brillant hallali. Le dernier me valut l'inoubliable spectacle d'une curée au flambeau. Elle se fit à Bois-le-Roy (Eure).

Par une attention délicate, M. Bertin fait apporter son sanglier sur la friche à la meilleure satisfaction des commerçants du village qui

ne sont pas les derniers à apprécier l'aubaine.

C'est toujours une étude fort amusante que celle des spectateurs de la curée. Tandis que les maîtres se disposent à sonner et que les gens de vénerie font le droit aux chiens, les censeurs arrivent, cahin-caha et se réunissent, par petits groupes, les genoux arqués, le cou tendu, les bras ballants et la bouche ouverte, comme pour dire quelque chose. Toutefois on en rencontre parmi ces braves gens qui témoignent, sans contredit, de la meilleure volonté : MM. de Nanteuil et de la Fresnaye avaient jadis attaqué un sanglier en forêt de Dreux, sur les Robertières. Les chiens du vautrait le poussaient durement.

Un bon vieux qui rapportait sa bourrée de bois mort salue l'un des veneurs :

Eh bien, mon vieux père... , l'avez-vous vu ? Oui, mousieu, par trois fois ! — Bien loin ? — Comme eu j'vous vois ! — Est-il beau ? — Et le vieux déposant sa bourrée s'approche du cavalier et lui dit, confidentiellement : « Une bonne quatrième tête, créez-moi ! » — Vous êtes sûr ? — Quand j'vous l'dis ! il a des cornes à n'en pas finir !

Et sans trahir le moindre doute, sans laisser percevoir un sourire, M. le baron X... met quarante sous dans la main du vieillard et pique des deux... Le brave homme se détourne vers moi et me dit stupéfait : C'que c'est qu'ceux qui sont pas ambitieux ! J'y aurais dit un dix-cors, i n'aurait pas été pus content !...

Tandis que les gens de vénerie procédaient aux préparatifs de la curée, je me trouvais dans l'auberge où le maître du vautrait et sa suite venaient de descendre. Ce me fût une bonne joie de voir avec quelle courtoisie, quelle parfaite aménité ils accueillèrent tous ceux qui venaient prendre leur part de cette réjouissance cynégétique.

Une dame, Mme la comtesse de Grammont, distribuait aux personnes qui avaient pris place dans la salle de l'auberge, comme aux veneurs de sa compagnie, de succulents gâteaux. Cette délicate attention fut particulièrement remarquée.

(A suivre.)

Joseph LÉVITRE.



DUBLIN, UN DES HUNTERS IRLANDAIS DE L'ÉQUIPAGE

CHIENS

LE SPORT DU WHIPPET



DEUX WHIPPETS AVANT UNE ÉPREUVE

PARMI tous les chiens qui ont si merveilleusement prospéré en Angleterre, le whippet est peut-être celui qui a su se rendre le plus populaire. L'élégance de ses formes, la puissance de sa construction, son bon

caractère et ses qualités sportives sont probablement les causes de l'enthousiasme qu'il a toujours provoqué dans le peuple anglais.

C'est avant tout un chien de sport. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire moderne des races canines en Angleterre, c'est-à-dire à plus d'un siècle en arrière, on constate que le whippet y tient une place importante. Actuellement il est bien peu de whippets qui n'aient pas paru sur le terrain.

Mais avant, un mot sur le type de ce gracieux petit chien. On a pu dire que c'était le diminutif du greyhound; ce n'est pas tout à fait exact. Bien qu'il en ait la silhouette générale et presque toutes les qualités naturelles, ce n'est pas uniquement le modèle réduit du grand et beau lévrier anglais à poil ras. Son origine demeure assez obscure, comme d'ailleurs la plupart de celles de ses congénères, cependant tous les auteurs s'accordent à dire que le whippet est le produit du croisement d'un greyhound avec un terrier, vraisemblablement le white english terrier ou terrier anglais blanc à poil ras, dont l'élevage a considérablement diminué. Peut-être d'autres terriers ont-ils mêlé un peu de leur sang à celui du whippet, cela n'aurait rien d'extraordinaire; le fox-terrier entre autres

pourrait bien figurer parmi les ancêtres du whippet actuel. Ily aurait à cela une raison excellente, c'est que le fox-terrier comme le whippet fut à l'origine utilisé dans les rabbit-coursings ou coursings sur lapins. Afin de transmettre à l'un les qualités de l'autre, pourquoi les éleveurs n'auraient-ils pas cherché à mélanger les sangs? Mais cela n'a qu'une importance secondaire. La seule chose intéressante est que le

résultat obtenu a été heureux puisqu'il nous a donné le chien actuel, de formes harmonieuses et de qualités incontestables.

On a dit également que le whippet était le greyhound de l'ouvrier. Ce terme s'explique facilement. Autrefois le sport du whippet consistait, je viens de le dire, en coursings sur lapins, à peu près identiques à ceux des greyhounds sur lièvres. Une différence notable existait cependant entre les deux genres de sport. Les lapins étaient lâchés dans des terrains clos, de petite superficie, qui ne permettaient à Jeannot aucune défaite. Trop de cruauté attristait ces manifestations auxquelles on mit bientôt un terme. Le sport du whippet se modifia : il devint la course en ligne droite, beaucoup plus régulière et tout aussi passionnante. Il ne s'agit plus alors de juger le chien sur sa façon de contribuer à la prise de l'animal qu'il poursuit; on lui demande simplement de montrer de la vitesse, et dans les épreuves

actuelles, c'est celui qui passe le premier la ligne d'arrivée qui est le vainqueur.

Le sport du whippet a pris naissance parmi les populations ouvrières des grands centres miniers de l'Angleterre, Lancashire, Yorkshire, Durham et Northumberland. Il y est encore en grand honneur. C'est aussi là qu'est situé le berceau de la race. Dans la « contrée noire » déjà si caractéristique, le spectacle qu'offrent ces réunions est vraiment curieux. Elles ont lieu généralement dans les « commons » ou grandes étendues de terrains vagues qui avoisinent les faubourgs des grandes villes. L'installation est sommaire : quelques barrières, des enceintes grossièrement aménagées, jamais de tribunes, parfois une construction hâtive, pas de décoration.

Au milieu la piste d'une longueur de cent cinquante à deux cents mètres, à peine nivelée et couverte de cendres et de mâchefer. À l'une des extrémités la ligne d'arrivée, à l'autre les lignes de départ. Ces dernières sont en effet multiples parce que les épreuves sont

le plus généralement des handicaps de distance.

Sur ces lignes tracées en blanc sur le sol noir, les whippets sont placés différemment en raison de leurs performances antérieures. Ils sont tenus en main par les slippers, chargés de les lancer au moment du départ. Dès que chacun est à sa place, chaque propriétaire se met devant son chien, lui montre et lui fait sentir un morceau d'étoffe quelconque, de



LE PUBLIC AUTOUR DES BOOKMAKERS LE JOUR D'UNE COURSE DE WHIPPETS



LE DÉPART D'UN HANDICAP

forme et de couleur différentes, parfois même un vieux chiffon, les chiens étant toujours maintenus par leurs slippers. Cette opération terminée, les propriétaires longeant la piste, vont se placer eux-mêmes au delà de la ligne d'arrivée, chacun d'eux faisant face à son chien. Le signal du départ — un coup de pistolet — est donné, les chiens sont lancés. C'est alors que le spectacle est vraiment curieux.

On voit les propriétaires agiter leurs lambeaux d'étoffe afin d'exciter leurs chiens à se précipiter vers eux. En quelques bonds ces derniers les ont atteints et se saisissant des chiffons, les mordent à belles dents.

On assiste souvent à des performances remarquables. Il est impossible de croire, si on ne l'a vu, à la vitesse à laquelle marchent ces animaux. La piste est généralement longue d'environ 200 yards, soit environ 180 mètres. On a vu des concurrents couvrir cette distance en moins de 12 secondes.

Pour obtenir de tels résultats, il est indispensable de soumettre les chiens à un entraînement spécial et l'on est étonné du soin avec lequel ces rudes travailleurs des mines préparent leurs bêtes en vue des épreuves. Il n'est pas de précautions qu'ils ne prennent et la façon de mettre un chien en forme est un art véritable. Le métier de slipper mérite également ce qualificatif. La façon de lancer le chien en piste est en effet excessivement difficile ; il faut une grande habitude et un sérieux apprentissage. A genoux sur le sol, maintenant le chien au col avec la main gauche et à la naissance du fouet avec la droite, l'homme doit précipiter le chien en avant avec force et délicatesse à la fois, avec force pour lui faire gagner du terrain au départ ; avec délicatesse pour qu'il retrouve immédiatement son équilibre et éviter l'accident d'une chute. Un bon slipper est recherché, cela se conçoit et telle est l'importance de leur rôle que la façon dont ils lancent les concurrents sert à les handicaper. Un slipper qui n'a pas lancé un certain nombre de vainqueurs dans l'année gagne une certaine distance, etc. Les règlements des courses de whippets sont nombreux et assez compliqués et ce qui précède donne une idée de la précision avec laquelle ils sont élaborés. Le rôle du handicapier est encore excessivement délicat. Il faut qu'il le remplisse de telle sorte qu'il évite les contestations et les discussions, beaucoup plus faciles à provoquer parmi cette population ouvrière que dans les centres sportifs d'une classe plus élevée. Ceux qui sont chargés de cette mission ont néanmoins su honorer leur profession et grandir leur popularité. Certains noms sont justement estimés et parmi ceux-là nous citerons MM. Ralph Harper, de Kearsley, Large, de Wolverhampton et Joë Chadwick, de Higginshaw.

Le jeu forme peut-être le principal intérêt de ce genre de réunions. On joue parfois de fortes sommes dans le public où se trouve mêlé l'élément masculin et féminin. Les bookmakers sont nombreux et opèrent d'une façon pittoresque. Perchés au milieu du champ de courses, sur des caisses ayant contenu du sucre ou du savon, ils exercent leur industrie à la



L'ARRIVÉE D'UNE COURSE DE WHIPPETS

mille royale accorda son patronage à cette manifestation. Le Roi Edouard et la Reine Alexandra, alors prince et princesse de Galles, l'honorèrent même de leur présence. On ne put toutefois répandre plus avant le goût de ces courses qui furent surtout, en cette occasion, suivies par une assistance où dominait l'élément ouvrier. Cette tentative fut la première et la seule. On abandonna dans la suite toute idée dans ce sens.

Les courses de whippets sont et resteront un sport populaire. N'est-ce pas après tout un titre suffisant ? D'ailleurs il semble qu'il n'y ait rien à craindre pour leur avenir. Certaines régions suffisent à leur assurer une longue et solide existence. La réputation des champs de course de Higginshaw et de Borough, près de Oldham, de Wellington, près de Bury, est depuis longtemps établie. Il n'est pas rare de voir là des journées de courses qui réunissent près de trois cents chiens, et c'est là un chiffre respectable et éloquent. Certaines gloires du turf... canin sont aussi connues dans ce monde particulier que le sont celles du monde hippique. Collier Had fut un chien fameux. Whitefoot, dont le propriétaire « défia le monde », était imbattable, tandis que le temps de Caplebank (11 secondes 1/2) constitue probablement un record. Polly fro' Astley, Dinah et Eva sont parmi les gagnants les plus récents. De tels noms associés à de telles performances suffisent à maintenir dans le monde des amateurs un enthousiasme qui, dès lors, se conçoit aisément. On se répète partout les exploits accomplis par ces sujets de tête et les récits amplifiés et enjolivés s'accréditent bientôt en liquides. C'est pourquoi le sport du whippet poursuivra longtemps son heureuse et brillante carrière dans un pays où le goût en est si vivement prononcé et où il serait facile de le ranimer s'il venait jamais à faiblir. J. LUSSIGNY.

LE COURSING A ENGHEN

Demain dimanche, sur le champ de courses d'Enghien prêté par la Société Sportive, auront lieu les épreuves publiques organisées par le Greyhound Club.

On disputera la Coupe Leonino et le Prix d'Enghien à réclamer.

Pour corser le spectacle la réunion sera complétée par des épreuves démonstratives données par le Club du Chien de Police : Rôle du chien dans la défense du maître attaqué à l'improviste ; recherche et poursuite de l'apache ; rôle du chien de garde, contre braconnage, etc.



UN ENTRAINEUR ET SES PENSIONNAIRES APRÈS UNE ÉPREUVE

SPORTS D'HIVER

Le Meeting International de Hockey de Chamonix

LA saison des sports d'hiver bat actuellement son plein et toutes les grandes stations hivernales voient actuellement les fervents partisans des sports de la neige et de la glace se livrer à la pratique de leurs jeux favoris.

Tout comme la Suisse et l'Allemagne, la France compte depuis peu ses fanatiques et ses stations réputées dont Chamonix en est sans contredit la reine.

Cette coquette petite ville, située dans un de nos sites les plus merveilleux du monde entier permet maintenant à tous ses hivernants la pratique de tous les sports d'hiver.

Le ski, le patinage, le bobsleigh, le skeleton et la luge sont fort en honneur et les belles épreuves

organisées au cours de la saison, mettent aux prises tous nos meilleurs spécialistes.

Le quatrième meeting, organisé par le Comité des Sports d'Hiver de Chamonix, a remporté son habituel succès.

Le programme en était du reste des plus attrayants.

Matches de hockey, championnats de patinage, épreuves de bobsleighs et de luges mirent aux prises de très nombreux concurrents, et donnèrent lieu à un excellent sport.

L'annuel championnat international de hockey fut particulièrement disputé et mit aux prises 5 équipes représentant le Canada, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et la France.

L'équipe canadienne, composée d'étudiants canadiens, remporta la victoire devant l'Allemagne et la France dont les couleurs étaient portées par le Club des Patineurs de Paris.

Ce championnat donna lieu à toute une série de fort intéressantes parties et attira de nombreux spectateurs.

Parmi les matches les plus disputés, il convient de citer celui qui opposa le Canada et la France et qui se termina par la victoire difficile des Canadiens par 4 buts à 2 buts.

A propos du Salon de l'Automobile

DANS UN de nos précédents numéros, nous avons parlé du gros succès que la Maison Motobloc avait obtenu, au Salon de l'Automobile, avec son châssis 6 cylindres qui a été si remarqué.

Si ce modèle 6 cylindres a tenté bien des acheteurs, les autres modèles de cette firme n'ont pas été sans lui valoir un chiffre important de commandes, et ceci s'explique si l'on juge avec quels soins et quelles connaissances des besoins de la clientèle, M. DOMBRET, administrateur-directeur de la Société Motobloc, a su établir la gamme des châssis qu'il met sur le marché 1911.

Le simple exposé des caractéristiques et des résultats obtenus par les différents modèles 1911 permet, en effet, de se rendre compte que tous les acheteurs trouvent à la Motobloc le châssis susceptible de réaliser le but qu'ils se sont proposé.

Il ne suffira, du reste, à chaque personne intéressée, pour se convaincre de la valeur des ga-

ranties offertes par la Maison Motobloc, que de lui demander un essai de l'un des châssis de sa construction et dont nous donnons ci-dessous la liste :

1° Un châssis 12 HP 4 cylindres, 80 mm d'alésage, 110 mm de course, 3 vitesses, à cardan.

Ce châssis, carrossé en double phaéton, fait le kilomètre en palier en 55 secondes, monte les côtes de 7 à 8 % en prise directe et consomme 11 litres aux 100 kilomètres.

Il est établi également en 4 vitesses, avec boîte de vitesse à triple train baladeur.

2° Un châssis 16 HP 4 cylindres, 90 mm d'alésage, 120 mm de course, à cardan ;

3° Un châssis 16 HP 6 cylindres, 80 mm d'alésage, 110 mm de course, à cardan ;

4° Un châssis 24 HP 4 cylindres, 100 mm d'alésage, 130 mm de course, établi à la demande du client, à chaînes ou à cardan ;

Et enfin, un châssis 40 HP 4 cylindres, 130 mm d'alésage, 130 mm de course, transmission à chaînes.

Demander le catalogue des nouveaux modèles Motobloc, soit à la succursale de Paris, 13, cité de Pusy (23, boulevard Péreire), soit aux usines, à Bordeaux, 102 à 120, rue des Vivants.



LE TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY DE CHAMONIX — LE MATCH CANADA-BELGIQUE



STOPANI, VAINQUEUR DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PATINAGE
VITESSE ET FOND



PULL-HUP! BIEN PARTIS

JOURNAL D'UN PANNÉ

par Jean DENAY (Suite)

Les chiens sont issus d'étalons comme des meilleurs équipages poitevins fournis gracieusement par les La Besge, les Grailly, les Bouault, les LeStrange, etc. C'est dire qu'ils sont tous de haute origine.

Le temps passe, moi qui déteste parler chiens; je me passionne, je discute et... la cloche du déjeuner nous surprend au milieu des toutous. Rentrons vite.

« — Allons, les retardataires, allons ; je parie que vous venez de l'écurie ?

— Non, du chenil !

— Des deux ?

— Ou d'un petit flirt, sussure l'Italien avec un à propos vraiment charmant. »

Toi, mon bonhomme, ta tête me déplaît, tu ne l'emporteras pas en paradis.

Mlle Ayrault rougit imperceptiblement et dit :

— Un flirt ? Vous savez bien qu'avec moi il n'y a jamais de flirt.

— C'est vrai, accentue M. de Frappeuil, Yvonne est anti-flirt, je crois que même Kernehenc perdrait son temps.

— Et ce n'est pas son habitude, s'exclame Touffou avec un gros rire.

Yolande, en face, me lance des regards mourants, j'y réponds faiblement ; elle est jolie Yolande et je me conduis comme un muffle à son égard, d'autant que ce scrupule de biblique mémoire ne m'a jamais importuné. Mais à quoi bon ébaucher une idylle destinée à une mort si prompte ? Je la mettrai au courant de mon prochain départ, si après cela elle persiste, adienne que pourra !

Frappeuil propose d'aller tirer des lapins, il a fait faire un fermé cette nuit. Bonne occasion pour donner de l'air à mon pauvre Type ; nous partons avec Lafriche, Portanges et Touffou, les autres vont transpirer au tennis.

3 heures, je rentre. Je ne sais pourquoi je me sens triste ce soir, tous ces gens là m'agaçent avec leur grosse gaité.

Type me regarde d'un air navré, marche à tout petits pas et s'arrête fréquemment pour tourner la tête du côté des coups de fusil.

Personne dans le hall, je roule ma mélancolie dans les coussins d'un divan et insensiblement mon spleen se mue en une violente envie de dormir. Pourquoi le souvenir de Mlle Ayrault vient-il comme un rêve traverser ma somnolence ? Il est bien regrettable qu'elle soit aussi exclu-



LE HUNTSMAN IMMOBILE

sivement sport ; quelles pensées équestres et cynégétiques peuvent agiter ces méninges d'homme manqué ?

Je lui voudrais un peu plus de féminité, non pas physiquement, elle est irréprochable, mais dans l'esprit et les goûts. Mais après tout qu'est-ce que cela peut bien me faire ?

Une gamme chromatique qui résonne dans le salon du fond vient fort mal à propos contrarier mes vellétés de sommeil. Une valse lui succède, puis une femme chante.

Elle chante le Noël d'Irlande d'Holmès. La voix de contralto très chaude a des sonorités étranges et rend bien la poésie un peu sauvage du rêve des gars d'Irlande.

J'aime la musique d'une façon malade, je la sens, elle pénètre en moi comme une liqueur généreuse et me grise, je pleure ses sanglots, je ris sa joie. Mon cœur,

hélas ! toujours naïf encore que flétri sent planer l'harmonie de ce timbre vivant comme une vague souveraine de mes landes bretonnes. Pauvres vieilles bruyères au parfum ami, vieux sons que chante la bombarde sur un air traînant de danse antique, choses passées, sourires et pleurs, tout cela se heurte confusément dans mon cerveau et un peu d'émotion me pince la gorge.

Imbécile ! ta vie est ce que tu l'as faite, l'émotion est bonne pour les sots et la poésie n'est utile que lorsqu'on a assez de talent pour s'en faire des rentes et assez d'esprit pour ne pas penser un mot de ce qu'on raconte. Allons plutôt voir quelle est celle de nos gentilles oiselles dont la voix me met des frissons sous la peau.

Une portière soulevée sans bruit, je demeure muet d'étonnement. Mlle Ayrault est au piano, les yeux perdus au loin, dans une pose estatique ; elle ne chante plus, mais ses doigts glissent sur le clavier et la mélodie jaillit, languissante, presque douloureuse.

Je pense que je l'ai calomniée en lui refusant tout sens artistique et je me retire silencieusement, vaguement ému. Elle a une bien belle voix Mlle Ayrault.

Le soir, je reste muet sur ma découverte de la journée.

La grosse Mère Tragson se met au piano et nous chante en anglais, musique également britannique, quelque chose d'atroce ; M'en-fous, qui ne peut la sentir depuis son écrasement, manifeste bruyamment en aboyant ; j'ai une envie bleue de l'imiter, mais comme l'infortuné est expulsé avec rapidité, cela me sert de leçon. Moisy se répand en congratulations. L'élan est donné, tout le monde y va de sa chanson, sauf moi que le créateur a doué d'un larynx absolument impropre à produire un son juste.

Grande sainte Cécile, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !

Mlle Ayrault ne bronche pas et dit qu'elle est enroutée. Je pense qu'elle ne veut pas humilier les autres, signe d'un bon cœur et du peu de souci qu'elle a de se faire applaudir.

Bonsoir, vieux Jacques.

1^{er} novembre.

Aujourd'hui, drag chez un voisin, qui doit, paraît-il, m'étonner par sa crânerie sur l'obstacle.

Grand remue-ménage et courses éperdues de femmes de chambre



LA PETITE TOUFFOU

dans les corridors ; on déjeune à 9 heures, heure indue pour ces dames, sans oublier ces messieurs. Nous sommes trois exacts, Mlle Ayrault, Lafriche et moi, et encore c'est un accident pour Lafriche, il l'avoue.

A 9 h. 1/2, nous nous mettons à table, Touffou nous recommande de fort peu manger par crainte de la fâcheuse congestion, résultat fréquent d'une chute après un copieux repas ; lui se sustente avec énergie, il va en voiture, son lumbago le taquine.

Moisy remarque que la nuit dut être fort humide, car une foule de douleurs variées sont nées ce matin, empêchant leurs propriétaires de prendre de volée les obstacles tant aimés.

— Après dîner, ajoute-t-il *mezzo voce* dans l'oreille de la Mère Tragson qui le dévore des yeux.

Les pseudo-rhumatisants attrapent Moisy, lequel déclare sans feinte qu'il meurt de peur même en voiture, mais que, n'ayant en ses veines que du sang roturier, cela ne doit point étonner.

Frappeuil est bien ennuyé d'avoir invité Moisy.

12 kilomètres à avaler ; très souple dans son amazone grise à jupe courte, Mlle Ayrault grimpe sans échelle sur le coach et prend les rênes — les dames se hissent le plus modestement possible.

Frappeuil, moderne jusqu'au bout, s'est réservé la conduite de l'automobile !

Pull-hup ! Bien partis, sans un à-coup. Le pont-levis tourne à angle droit, un peloton savant et nous voilà sur la route.

C'est un vieux cocher que cette vierge-là ! Elle nous mène un train régulier, ses chevaux bien dans la main et ne tirant pas un fil.

On a hissé Moisy qui se plaint amèrement de ce que le guard lui corne dans les oreilles et voudrait bien s'en aller.

Nous arrivons au rendez-vous, joli cottage très anglais, « Moins que le propriétaire », me dit Mlle Ayrault, qui me donne quelques détails sur « Sir Charmond » (prononcez à l'anglais), lequel bien que né en Auvergne fait profession d'un britannisme échevelé, au demeurant le meilleur homme du monde.

Le huntsman immobile devant ses chiens, le fouet sur la cuisse semble perché sur son immense hunter, très beau du reste.

Quelques officiers, 8 ou 10 indigènes viennent saluer M. de Frappeuil, puis peu

à peu le carrefour se remplit, peu de cavaliers, mais beaucoup de voitures.

Parmi les nôtres, Thômel, Tarradan, d'Experte sont à cheval ainsi que l'Italien, mal placé sur son splendide hunter.

Frappeuil a envoyé un poney de polo trop petit pour sauter de cette façon, il aura l'excuse des courtes jambes de son cheval.

Un peu de flemme mon vieux Frappeuil ! Je t'ai vu plus de nerfs que cela.

Mesdames de Thômel, de Surieu, de Vallot et de Touffou caracolent sur des haquenées de robes diverses, mais également inaptés à sauter un fossé de route. La petite Touffou (Yolande) monte une espèce d'Anglo Normand dont l'encolure en robinet de bain fait supposer le pourchas d'une mouche attachée éternellement à son poitrail.

(A suivre).



SIR CHARMOND

CHRONIQUE FINANCIÈRE

La semaine qui vient de s'écouler a été pour la Bourse une période de réalisations, n'excluant pas toutefois un fonds de confiance et de fermeté.

Cet ensemble de réalisations — hâtons-nous de le dire — loin de compromettre les chances d'une reprise ultérieure, a été très utilement employé à la consolidation des cours partout où ce travail était nécessaire; et les efforts qui pourront se produire pour déterminer un nouveau mouvement en avant, trouveront un terrain fort bien préparé.

Les causes de la baisse: elles sont multiples, sans qu'aucune puisse être désignée comme déterminante, si ce n'est peut-être le besoin naturel de mettre à l'abri le bénéfice acquis et la nécessité qui s'est imposée d'éliminer du marché à terme quelques positions chancelantes.

Le mouvement en avant presque ininterrompu depuis deux mois ne pouvait d'ailleurs se poursuivre indéfiniment sans une halte qui permit de respirer un peu; de même le mouvement de recul que nous signalions depuis plusieurs semaines sur les Chemins de fer Français a été enrayé et, au milieu de la faiblesse générale, la hausse de ce groupe a été très remarquable. Il a suffi, dit-on, du geste de protestation énergique des actionnaires et obligataires des Chemins de fer se constituant en *Syndicat* pour la défense de leurs intérêts menacés par les lois à l'étude, pour rendre la confiance aux porteurs inquiets.

Les actions et obligations des Compagnies de Chemins de fer sont dans toutes les mains. La petite épargne leur a fait crédit, comme le gros portefeuille, sur la foi des assurances de l'Etat. C'est assez, c'est trop, que les titres de nos Compagnies aient pu baisser de deux ou trois cents francs sans qu'un mot tombé de haut ait été prononcé pour arrêter la débâcle et décourager la spéculation. L'initiative privée va faire ce que l'Etat aurait dû faire. Que tous les porteurs s'unissent — aussi bien les *Syndicats* sont à la mode — qu'ils dictent au Parlement leurs volontés.

La surenchère sentimentale de la Chambre est de la philanthropie à rebours; et ceux qui se réjouissent des prétendues lois sociales ne s'aperçoivent pas qu'elles ont leur contre-coup dans une augmentation

progressive de l'impôt et un renchérissement de la vie, qui pèse bien davantage sur les classes moyennes que sur les classes riches. De quelles charges nouvelles va-t-on grever les Compagnies? Quel sera le sort de celles dont la garantie expire en 1914? Verra-t-on, laissera-t-on se déprimer dans la panique de l'inconnu ces titres que les petites bourses ont acheté comme on place son argent dans les Caisses d'Épargne? Il n'est pas admissible que l'Etat laisse flotter sur le marché, à la merci de toutes les hypothèses, des valeurs qui ont droit à la même stabilité que la Rente, et qui, au même titre qu'elle, intéressent la sécurité du territoire.

Nous applaudissons donc à la formation du *Syndicat pour la Défense des Intérêts des Actionnaires et Obligataires de Chemins de Fer*, et nous saluons, comme il convient, cette vigoureuse initiative individuelle. Cependant nous devons à la vérité de déclarer que le brusque relèvement des titres de nos Compagnies tient, plus encore qu'à la constitution d'un *Syndicat*, aux achats faits en Bourse par nos grands établissements financiers.

Aux plus bas cours, on s'est tout à coup avisé, qu'à ce prix, les titres de nos Chemins de Fer étaient excellents à mettre en portefeuille, et tout le groupe des Chemins de Fer Français s'est inscrit en vive hausse, contrastant étrangement avec la baisse très marquée qui se manifestait dans les autres compartiments. Il en a été un peu de même au groupe des Mines d'Or, qui est, cette semaine, d'une fermeté tout à fait remarquable, et qui, lui aussi, était exclu de la hausse que nous avons enregistrée depuis deux mois.

Et maintenant, il ne nous reste qu'à souhaiter aux capitalistes de mettre à profit les bienfaits dégagements de la spéculation par de judicieux achats au comptant que les cours actuels permettent avantageux.

Notre 3 % faiblit et clôture à 97.25.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit sont calmes. La Banque de Paris à 1850, le Comptoir d'Escompte à 960, le Crédit Lyonnais à 1514, la Société Générale à 777, le Crédit Mobilier à 710, et l'Union Parisienne à 1145.

Nos Chemins de fer sont un peu mieux tenus: l'Est à 804, le Lyon à 1185, le Midi à 1064, le Nord à 1555, l'Orléans à 1320, l'Ouest à 950.

Les Chemins étrangers sont fermes: les Andalous à 273, le Nord de l'Espagne à 404, Saragosse à 420.

Parmi les valeurs de traction: le Métro est en hausse à 628, le Nord-Sud cote 314, les Omnibus 622, les Voitures à Paris 271.

Les valeurs d'Electricité enregistrent des plus-values sensibles: la Thomson cote 822, la Société d'Electricité de Paris 525, les Câbles télégraphiques 185, le Sec-teur Edison 1054.

Le Suez s'inscrit à 5500. Le Froid industriel à 1000. Les Fonds d'Etat abandonnent quelques fractions.

Le Consolidé Anglais cote 80, le Brésil 4 % 1910 454, l'Extérieure 94.30, le Portugais 64.50, le Japon 1910 96.25, le Roumain 4 % 1910 95.75, le Russe 4 % Consolidé 1901 97.50, le 3 % 1891 84, le 5 % 1906 105.75 et le 4 ½ % 1909 101.85, le Serbe 5 % 1901 atteint le cours de 511, le Turc Unifié cote 94.10.

Le Rio Tinto faiblit à 1740, El Boleo 795, la Tharsis 141, le Cape Copper 171.

Les mines d'or se raffermissent: la Rand Mine cote 224, la Robinson Gold 264, la Goldfields 157.

Parmi les valeurs territoriales, la Chartered fait 46, Zambèze 19, East Rand 135, Mozambique 29.

Les mines diamantifères sont fermes: De Beers 464, Jagersfontein 220.

Le Platine se maintient à 652.

Les valeurs de caoutchouc sont stationnaires: la Financière à 323, l'Eastern à 61, le Malacca à 205.

La Shansi cote 56.

Les valeurs pétrolières gagnent quelques fractions: Spies Pétroleum 41, Maikop Spies 20.

A Lille, nos grands charbonnages sont fermes: Anzin cote 8500, Courrières 3425, Lens 1147, Osti-court 3020, Bruay 1245.

A Bruxelles, la tendance est un peu plus faible: Fontaine-l'Évêque cote 3385, Noel-Sart 3699, Sacre Madame 5150, Trieu-Kaisin 1300, Monceau-Fontaine 8825, Houillères Unies 585.

PIERRE RIVIÈRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais le 22 février 1911, 2 heures.

1^{er} lot: **Maison RUE LACÉPÈDE, N° 11**

à Paris. Contenance: 477 m. q. 16 c. environ. Revenu brut: 17.321 francs environ. Mise à prix: 150.000 fr.

2^e lot: **Maison RUE LACÉPÈDE, N° 11 BIS**

à Paris. Contenance: 479 m. q. 85 c. environ. Revenu brut: 20.547 francs environ. Mise à prix: 180.000 fr.

3^e lot: **Maison RUE LACÉPÈDE, N° 14**

à Paris. Contenance: 332 m. q. 60 c. environ. Revenu brut: 6.958 francs environ. Mise à prix: 45.000 fr.

4^e lot: **Maison RUE LACÉPÈDE, N° 15**

à Paris, et rue de la Clef, n° 56. Contenance environ: 409 m. q. 60 c. Revenu brut: 22.376 francs environ. Mise à prix: 200.000 francs.

5^e lot: **Maison RUE DE LA CLEF, N° 54**

à Paris. Contenance: 347 m. q. environ. Revenu brut: 12.442 francs environ. Mise à prix: 100.000 fr.

6^e lot: **Maison RUE LACÉPÈDE, N° 57**

à Paris, et rue Mouffetard, n° 19. Contenance: 86 m. q. 10 c. environ. Revenu brut: 4.500 francs. Mise à prix: 45.000 francs.

7^e lot: **Maison à Paris, QUAI MONTEBELLO, 9**

rue du Haut-Pavé, 1 et 3, et rue des Grands-Degrés, 10. Contenance: 277 m. q. environ. Revenu brut: 9.737 fr. environ. Mise à prix: 80.000 fr.

8^e lot: **MAISON DE CAMPAGNE à Carrières-sous-Bois**

(Seine-et-Oise), extrémité terrasse de St-Germain. Contenance: 8.120 m. q. environ. Mise à prix: 50.000 francs.

9^e lot: **PRE A MESNIL-LE-ROI (S^e-et-Oise)**. Contenance: 30 ares, 64 centiares. Mise à prix: 50 francs. S'adresser à M^{re} Manceau,

BONNIN, DUPLAN, FRANÇOIS, avoués à Paris; à M^{re} BLANCHET, BREUILLAUD, DAUCHEZ, HOQUET, notaires à Paris; et à M. DESESTRE, gérant, rue de La Rochefoucauld, 29. N.

1^o Très doux cheval, 4 a., bai zain, 1^m58, très rablé et membré, rein très court, petit colosse, très calme avec du sang, peut porter plus 110 kilos, galope 8 kilom. sans souffler, absolument sûr de pied dans pires chemins forêts, passe partout, pas de réactions. Confortable, coquet cheval tout emploi. Parfait chasse ou promenade sous gros poids. Convient aussi pour débutant. — 2^o Jument très douce et énergique, bai 4 ans, croisement pur sang et trotteur magnifique mo-

dèle, 1^m56, hautes actions souples, du train, saute 1^m50, très intéressante. — S'adresser au Bureau du Journal. 700

Poney, 1^m50, bai, 8 ans, sage, endurant, sain, net, toutes garanties, 1.250 fr. — Paul Bellot, Cognac. 701

Excellente occasion pour dame ou enfants, joli attelage, une ponette landaise gris clair, 1^m30, 10 ans, sa voiture, forme bombarde, peinte à neuf, harnais noir bon état, photo sur demande. 600 fr. — Adresse: Dorneau, Preignac. 702

2 Carrossiers (papiers), 8 ans, ayant du gros, très belles allures, du train, très sages, bien appareillés, sains et nets. Cause auto. 4.500 fr. — Louis Courtois de Viçose, 3, rue Mage, Toulouse. 703

Vendre ou échanger pour plus grand, Jument cob, baie, 7 ans, 1^m53, doublée, membrée, attelée, montée, sûre, modèle et chic, nette. — De Boissière, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). 704

Étalon anglo-arabe, 4 ans, autorisé, par Bar-le-Duc, p. s. anglo-arabe et Semiramis, p. s. anglo-arabe, par Hamlet, arabe. — Haras de St-Laurent, par Port-Sainte-Marie (L.-et-G.). 705

Hongre anglo-arabe gris. 8 ans, 1^m65, jolie silhouette, trois allures, charmant hack, se monte en dame, a chassé, feux antérieurs. Papiers, garanties. Visible, 99, rue du Bac. 1.200 fr. — René Dosseur, 33, boulevard Raspail. 706

A vendre 1.500 fr. et seulement après essai sur place, superbe Irlandais alezan, 1^m62, 12 ans, membres énormes, silhouette splendide, port tête et queue, gros, franc et sûr sauteur, vite aux trois allures, attelé et monté, très puissant. peut porter gros poids. Garanties. — François de Quatrebarbes, Craon (Mayenne). 707

On achèterait: une paire beaux carrossiers ayant du gros et de l'action, bons trotteurs de 1^m62 et au-dessus, 6 à 7 ans maxi-

mum, parfait état. — Ecrire au Bureau du Journal. 708

Chiote fox-terrier, 10 mois, race pure, poil dur à vendre, belles origines, Gauthier La Bretonnière, La Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire). 709

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis Minerva!

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc: Souplesse approchant celle de la vapeur;



Consommation réduite de 30 %; Rendement augmenté de 25 %; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Voiturette Renault 1909, 8 ch. 2 cylindres, trois baquets, roue Stepney. 3 env., 4 ch. de rechange, accessoires, très bon état. Prix: 4.000 fr. — R. Collin, 6, rue du Chemin-Vert, Saint-Maur-des-Fossés. 698

Occasion: Coupé H. Labourdette sur châssis 14 HP Charron, prix avantageux. — S'adresser: 16, rue Duret à la Société Blériot.

A enlever de suite: Voiture Mors 12 HP 4 cylindres, magnéto, 4 places et 2 strapontins, capote, roue Stepney, 2 phares Blériot, 3 lanternes Ducellier, 2.000 fr. — Favard, 40, av. de St-Cloud, Versailles (S.-et-O.).

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

La Corrida

PARFUM
ULTRA
PERSISTANT

PARFUM
POUDRE
LOTION
SAVON

18 PLACE VENDÔME
PARIS

ED. PINAUD

18, PLACE VENDÔME. PARIS

Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. MONOD, directeur.